



HAL
open science

Master Droit européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit européen. 2016, Université de Rennes 1. hceres-02041590

HAL Id: hceres-02041590

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041590v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Droit européen

- Université de Rennes 1

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit et sciences politiques

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Dispensé sur deux années, le master mention *Droit européen* offre aux étudiants une formation théorique et pratique approfondie en droit de l'Union européenne. Si la mention fait une large place à l'action extérieure de l'Union européenne, les champs matériel, institutionnel et contentieux sont également tous trois abordés afin de préparer les étudiants à l'exercice, dans un contexte européen, des professions juridiques dans les secteurs public et privé.

La première année du master a pour vocation de consolider les connaissances des étudiants en droit de l'Union européenne en proposant trois parcours : un parcours *Standard*, un parcours *Droit économique et gestion des politiques européennes* organisé avec l'ENS (Ecole normale supérieure) de Rennes et un parcours *Juriste franco-allemand* organisé en partenariat avec la faculté de droit d'Erlangen et sous l'égide de l'Université franco-allemande.

La seconde année de master propose aux étudiants deux spécialités. D'une part, la spécialité *Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC* poursuit une finalité à la fois professionnelle et recherche. La finalité recherche se décompose elle-même en trois parcours : un parcours recherche *Standard*, un parcours recherche *Droit économique et gestion des politiques européennes* et, enfin, un parcours recherche *Double diplôme* entre le master 2 et l'Université d'Ottawa au Canada. D'autre part, la spécialité *Juriste franco-allemand* est à finalité exclusivement professionnelle. Cette dernière spécialité a pour singularité de se dérouler uniquement à Erlangen, sous l'égide de l'Université franco-allemande qui procède à un contrôle régulier de la qualité de l'organisation de la formation.

Synthèse de l'évaluation

Le master mention *Droit européen* offre une formation approfondie en droit de l'Union européenne tout en valorisant des matières originales telles que le droit économique, la gestion des politiques européennes et le droit de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). La singularité des spécialités proposées participe à l'attractivité de la formation à l'échelle locale, nationale, voire internationale. En effet, le master joue le jeu de la carte internationale en permettant aux étudiants d'acquérir un double diplôme en lien avec une université canadienne, mais également d'intégrer, ou de poursuivre, un parcours franco-allemand grâce au partenariat solide noué avec une université allemande. Dans le même esprit, l'attractivité du master réside certainement dans le partenariat conclu avec l'ENS de Rennes et la composition de l'équipe pédagogique qui comprend des intervenants spécialisés et reconnus en droit de l'Union européenne. Cependant, afin de parfaire la dimension internationale du diplôme, une réflexion pourrait être envisagée quant au renforcement de l'apprentissage d'une langue étrangère ou à l'organisation de cours dispensés en langue étrangère. L'autoévaluation de la formation comme le suivi des diplômés méritent également d'être repensés. Au regard de la finalité essentiellement professionnelle du master, il est dommage que les intervenants issus du milieu professionnel soient peu nombreux au sein de l'équipe pédagogique et que les cours privilégient la théorie à la pratique. Surtout, l'articulation entre l'axe recherche et l'axe professionnel au sein de la spécialité *Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC* demeure difficilement compréhensible.

Points forts :

- Un master tourné vers l'international et en adéquation avec sa spécialité : le droit européen.
- Une offre de formation originale qui lui donne toute sa légitimité à l'échelle de la ComUE.
- Adossement du master à des équipes de recherches spécialisées et reconnues en droit de l'Union européenne.
- Un partenariat solide avec l'ENS de Rennes et une université allemande.
- Possibilité de double diplôme avec une université canadienne.

Points faibles

- La complexité de l'organisation de l'offre de formations au sein de la spécialité du master 2 *Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC* en raison d'une confusion possible entre l'axe recherche et l'axe professionnel.
- Une dimension professionnelle trop peu valorisée au regard des objectifs affichés au sein de la spécialité *Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC*.
- Un apprentissage des langues qui mériterait d'être consolidé au regard de l'objectif de la formation.
- Un suivi de l'acquisition des compétences et des diplômés insuffisant.
- Une procédure d'autoévaluation absente.

Recommandations

- Les partenariats avec le tissu professionnel local pourraient être consolidés.
- Les conseils de perfectionnement mériteraient d'être généralisés.
- Le suivi des diplômés pourrait prendre appui sur l'association des anciens étudiants.
- Au regard de l'objectif de la formation, l'apprentissage des langues étrangères gagnerait à être consolidé.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Droit européen</i> s'inscrit parfaitement dans l'offre de formations. Il y a un enchaînement logique entre les parcours proposés dans le cadre de la licence et les spécialités approfondies dans le cadre du master. Par exemple, le master fait le lien entre la licence 3 de <i>Droit parcours Droit et gestion</i>, le master 1 <i>Droit économique et gestion des politiques européennes</i> et le master 2 spécialité <i>Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC</i>.</p> <p>Cependant, il convient de noter que si les masters 2 mettent l'accent sur leur finalité professionnelle, cette dernière est rarement valorisée dans le rapport d'autoévaluation.</p> <p>L'organisation et le fonctionnement de la spécialité <i>Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC</i> illustrent cette faiblesse. Revendiquant une finalité professionnelle et recherche, il a été modifié dans ce sens à la suite de la précédente évaluation. Certes, au regard du contenu des enseignements et des contraintes partenariales avec l'ENS de Rennes, cette nouvelle spécialité offre un bon compromis. Pour autant, son organisation demeure complexe, car la séparation entre la finalité recherche et la finalité professionnelle manque de lisibilité. La recherche est davantage privilégiée. Pourtant, la professionnalisation est présentée comme un objectif important de la formation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le droit européen étant une discipline incontournable, il y a naturellement des formations comparables dans l'environnement proche et au niveau national. Pour autant, le master a toute sa place dans l'offre de formations à l'échelle de la ComUE en raison de l'originalité des parcours et spécialités proposés. Parmi ces parcours et spécialités, figurent le parcours franco-allemand (sur cinq ans) et une spécialisation dans le droit du commerce extérieur.</p> <p>Le master a su développer des partenariats académiques et institutionnels qui favorisent son attractivité et son originalité à l'échelle nationale comme internationale. Les partenariats avec l'ENS de Rennes, l'Université d'Ottawa sont emblématiques à cet égard. Notons également le fait que l'Université de Rennes 1 bénéficie d'un label européen et est à ce titre « Centre d'excellence Jean Monnet ».</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est surtout impliquée dans le cadre des masters 2.</p> <p>Il convient de noter la renommée scientifique des enseignants, spécialistes de leur discipline. La majorité d'entre eux font partie de l'Institut Ouest Droit et Europe ou sont titulaires d'une Chaire européenne Jean Monnet.</p> <p>La finalité professionnelle de la mention est mise en avant dans le dossier fourni. Il est donc utile de recourir à davantage de professionnels, car leur place est finalement minime en comparaison avec le nombre d'enseignants-chercheurs.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Si l'attractivité du diplôme s'est traduite par une augmentation du nombre de candidatures, il convient de noter que les effectifs en master sont peu élevés. Cela procède d'un choix assumé pour des raisons de suivi pédagogique. Cela suppose également une politique assez stricte de sélection à l'entrée du master.</p> <p>On note qu'entre le master 1 et le master 2 <i>Juriste franco-allemand</i>, il y a une forte augmentation des effectifs. Malheureusement, cette augmentation n'est pas expliquée.</p> <p>Le dossier fourni ne donne pas d'information relative aux résultats en matière de réussite et de poursuite d'études. On en déduit que le suivi de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle est très parcellaire.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les étudiants souhaitant faire de la recherche bénéficient d'un important fonds documentaire en droit de l'Union européenne et en droit international.</p> <p>La recherche est présente dès le master 1 même si elle est facultative et pourrait mieux prendre en compte l'accompagnement des étudiants. En effet, ces derniers peuvent rédiger un mémoire ou un exposé collectif. Afin d'accompagner les étudiants, il convient néanmoins de proposer dans leur offre de formation des séances de méthodologie.</p> <p>La recherche est davantage valorisée en master 2, car les étudiants bénéficient de séances de méthodologie, rédigent des mémoires, participent à des séminaires de recherche collective et sont associés à l'organisation annuelle d'un cycle de conférences appelé « Les rendez-vous de l'Europe »</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Un stage obligatoire dans le master 2 à finalité professionnelle et des exercices pratiques participent à la professionnalisation de la formation. Pour autant, la professionnalisation pourrait être davantage valorisée. A cette fin, les liens noués avec le milieu professionnel mériteraient d'être approfondis. Cela pourrait favoriser l'insertion professionnelle locale des diplômés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage occupe une place satisfaisante au sein de la mention. Essentiellement valorisé en master 2, spécialités <i>Juriste franco-allemand</i> et <i>Droit de l'UE et droit de l'OMC</i>, le stage a une durée minimale de deux mois et fait l'objet d'un contrôle et d'une évaluation. Les projets tuteurés sont également évalués.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture à l'international est un point fort du master <i>Droit européen</i> en raison des partenariats entretenus avec deux universités européennes et une université canadienne. Cela facilite la mobilité des étudiants français, l'accueil d'étudiants étrangers et permet l'obtention d'un double diplôme <i>Droit de l'UE et droit de l'OMC</i> de l'Université de Rennes 1 et de l'Université d'Ottawa.</p> <p>Il est dommage que l'apprentissage des langues ne soit pas renforcé.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>S'il n'y a pas de sélection à l'entrée du master 1 parcours <i>Standard</i>, une sélection a lieu au sein des parcours <i>Juriste franco-allemand</i> et DEGPE. Cette sélection permet l'accueil d'étudiants normaliens ou allemands. La sélection par spécialité se justifie au regard de la spécificité des spécialités et des partenariats institutionnels ou académiques noués.</p> <p>Il n'est pas fait mention de passerelles de réorientation ou de dispositifs d'aide à la réussite. Le supplément au diplôme mentionne la possibilité de Validation d'acquis d'expérience (VAE).</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	Pour autant que l'on puisse en juger, les modalités d'enseignement sont relativement classiques et font très peu de place au numérique. Seul un projet de blog est en cours d'élaboration. Il n'est pas fait mention de formation par apprentissage ou de la formation continue.
Evaluation des étudiants	Malheureusement, le dossier renvoie trop souvent au dossier de champ de formation. Il est seulement précisé que les modalités sont diverses. Ces dernières sont classiques dans la mesure où des contrôles continus et terminaux sont organisés, à l'écrit ou à l'oral.
Suivi de l'acquisition des compétences	Si les compétences transversales sont énumérées, le suivi de l'acquisition des compétences transversales des étudiants mérite d'être renforcé. Le dossier de présentation renvoie au dossier de champ.
Suivi des diplômés	<p>Un suivi des diplômés mérite d'être mis en place en raison de l'absence de statistiques relatives aux métiers exercés par les diplômés. Sont seulement mentionnés les débouchés ou structures de recrutement envisageables.</p> <p>Le suivi des diplômés pourrait prendre appui sur l'association des anciens étudiants qui tient déjà un annuaire des diplômés du master.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La création d'un conseil de perfectionnement doit être envisagée pour l'ensemble des parcours. L'existence d'un sondage, réalisé de manière non systématique, n'est pas suffisante.

Observations de l'établissement

Champ de formation	Droit et science politique
Intitulé du diplôme	Master mention droit européen

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux remarques formulées par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Observations :

1. Au niveau du Master 1, le système consistant à inviter pour quelques heures des praticiens du Droit européen dans le cadre de conférences dites « professionnalisantes » a été abandonné car jugé dispendieux et peu efficace, de l'avis même des étudiants. A l'échelle du Master 2 spécialité « Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC », l'accent a été mis sur la contribution pédagogique active de nombreux praticiens très impliqués dans la formation des étudiants, alors même qu'ils résident pour la plupart à l'étranger. Il existe presque une parfaite parité entre le nombre de praticiens et le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation des étudiants. Ainsi neuf intervenants extérieurs/praticiens interviendront-ils en 2016-2017.
2. La présence importante, tout au long de l'année, des praticiens au sein du M2, permet aux étudiants de mieux percevoir et appréhender les débouchés professionnels, en lien avec l'obtention future de leur diplôme, et de se familiariser avec les filières professionnelles existantes en droit européen. Le voyage d'études à Bruxelles et à Luxembourg, ainsi que la rencontre avec les Anciens du diplôme à l'occasion de ce voyage, renforcent la dimension professionnelle du M2 en présentant aux étudiants les possibilités d'emplois et de carrières qui leur sont offertes en tant que juristes spécialisés en Droit européen. Chaque année à l'occasion de ce voyage une demi-journée est consacrée à des conférences métiers et à un échange sur l'insertion professionnelle. Pour les étudiants, elle constitue une étape importante de leur construction de réseau puisqu'en marge de cet événement, ils obtiennent des entretiens de recrutement, des rendez-vous d'information, par exemple.
3. Au niveau du M1, il a été décidé de privilégier une formation académique de qualité, destinée à fournir aux étudiants les bases fondamentales du droit de l'Union. En raison de l'effectif important qui réduit les possibilités d'exercices pratiques, le parti pris a été de privilégier les apprentissages théoriques, même si la pratique reste omniprésente à travers les travaux dirigés. En outre, bien qu'elle ne soit pas obligatoire et ne puisse ainsi se dérouler pendant la période des cours ou des examens, la réalisation d'un stage est fortement encouragée par les enseignants, et l'opportunité est largement saisie par les étudiants. Au niveau du M2 spécialité « Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC », le choix a été fait de panacher les apprentissages théoriques et la pratique. La maquette actuelle du diplôme reflète bien cette option, avec de nombreux séminaires, cas pratiques et mises en situation qui donnent lieu à une évaluation de chaque étudiant.
4. Le M1 Droit européen offre un cadre privilégié pour les étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité Erasmus semestrielle ou annuelle. En M2, plusieurs professionnels interviennent chaque année en

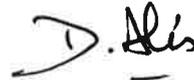
anglais dans le cadre de leurs ateliers. Le choix de la langue est laissé à leur discrétion, ce qui explique que cela ne soit pas officialisé par la maquette.

Analyse

Observations :

Nombre des enseignants-chercheurs impliqués dans le M2 spécialité « Droit de l'Union européenne et droit de l'OMC » enseignent également une ou plusieurs matières dispensées en M1 Droit européen.

David ALIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Alis', with a horizontal line underneath.

Président de l'Université de Rennes 1